

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 46

Artikel: Millions et milliards
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

clairage de Ch. Renaud; les casquettes du chapeleur Bissat; les couteaux de Breymer et de Failletaz; les cartes à jouer de Vachet; les instruments de musique du magasin Hoffmann et du luthier Mussard; puis les chapeaux de paille de Givel, à Aubonne; la ferblanterie de Panchaud, à Morges; les couteaux et les limes des frères Poëterlin, à Moudon; les poteries de Robillard, à Nyon; les rasoirs de Lecoultrre, au Sentier; les papiers de La Sarraz; les balances de Glardon, à Vallorbe; les cartonnages de Croutaz, à Vevey; les cuirs à rasoir de Cherpilloud, à Rolle. Ce dernier, qui avait quelque talent littéraire et se plaisait à rimer dans ses moments de loisir, fit ce joli mot en adressant ses marchandises à M. Pflüger: « On peut trouver des cuirs dans mes poésies, mais on trouvera encore davantage de poésie dans mes cuirs. »

L'installation terminée, les objets classés, arrangeés avec goût, et portant chacun une étiquette indiquant la provenance et le prix, l'ouverture de l'établissement eût lieu le 10 novembre 1831. Ce fut presque un événement pour Lausanne; pendant plusieurs jours de suite, une foule de curieux et d'acheteurs visitèrent cette intéressante exposition.

La pièce principale était éclairée, le soir, par un lustre à douze lampes, qui attirait tous les regards. Plus tard, une haute étagère en pyramide, qui avait servi au pavillon des prix du Tir fédéral de 1836, s'éleva au milieu du local, élançant avec grâce un choix d'objets d'art des plus variés.

Bientôt l'expérience fit sentir la nécessité de joindre aux articles d'industrie suisse, ceux des grands centres manufacturiers de l'étranger, dans le but d'assurer de plus en plus la prospérité de cette entreprise, la première de ce genre qui ait existé en Suisse. — Benjamin Corbaz s'étant retiré des affaires, après quelques années, M. Pflüger en devint seul propriétaire.

Au printemps de 1856, le *Bazar* fut transféré sur la place de St-François. En 1859, M. Philippe Pflüger, reprenant la succession de son père, décédé, s'associa avec M. Charles Burnand. — Depuis quatre ans, la raison de commerce de la maison est: Pflüger, frères et C°.

Le 10 novembre courant, à l'occasion du 50^{me} anniversaire de la fondation du *Bazar Vaudois*, les patrons de cet établissement ont convié leurs nombreux employés à une modeste fête de famille, qui a, dit-on, été charmante de gaïté et d'entrain. C'est là une aimable attention, qui laissera sans doute d'excellents souvenirs chez tous ceux qui en ont été l'objet.

L. M.

Le véritable Messager Boiteux de Berne et Vevey, le plus ancien et le plus populaire de nos almanachs, vient de sortir de presse. Il est illustré de cinq grandes gravures représentant, le Tremblement de terre de Chio, une Course aux Cornettes de Bise, la Catastrophe d'Elm, l'Assassinat du Czar et les Enfants du pauvre. Outre les récits

qui ont trait à ces divers sujets, on y trouve quantité de choses intéressantes sur le calendrier, l'astronomie, l'agriculture et l'industrie, sans compter de nombreuses recettes utiles et des anecdotes fort amusantes. Ce choix varié et instructif, atteste suffisamment des améliorations notables que les éditeurs de cet almanach, MM. Lœrtscher et fils, s'efforcent d'y apporter chaque année. Nous apprenons avec plaisir que ces derniers se proposent de publier prochainement une histoire du *Messager Boiteux*, suivie de la reproduction de ses textes les plus remarquables, dès sa fondation jusqu'à nos jours. En attendant l'apparition de cet ouvrage, qui sera, nous n'en doutons pas, bien accueilli de nos populations, nous reproduisons ici l'extrait suivant d'une petite notice qui a paru il y a quelques années:

Cet almanach, appelé primitivement *Calendrier de Berne*, était rédigé par Antoine Souci, surnommé le *Messager Boiteux* et fut publié pour la première fois à Berne, en 1707, par le citoyen J. Bondeli, imprimeur.

En 1732, la veuve de ce dernier reçut de Leurs Excellences, un privilège pour la vente de son calendrier, dans toute l'étendue de la puissante république. Tous les calendriers étrangers, dans lesquels on introduisait toutes sortes de choses suspectes, furent expressément défendus et prohibés par ce même mandement. De là son nom de *Véritable*.

L'imprimeur Paul-Abram Chenebié en avait le dépôt pour Vevey et lieux circonvoisins.

En 1750, M. Chenebié s'associa avec la veuve Bondeli, pour la publication de cet almanach, association qui fut dissoute en 1755, où M. Chenebié fit imprimer pour la première fois son calendrier à Vevey, afin de pouvoir mieux surveiller son travail, mais toujours sous le titre de *Véritable Messager Boiteux de Berne*. De 1799 à 1802, il prit le titre de *Messager Boiteux de Vevey*, mais dès 1803, il fut transformé en celui de Berne et Vevey.

Dès la fin du siècle dernier, cette publication est restée entre les mêmes mains, car le successeur d'Abraham Chenebié, son fils, F.-L. Chenebié, s'associa en 1781, Jean-Nicolas Lœrtscher, auquel il donna sa fille en mariage. Ce M. Lœrtscher était le grand-père du propriétaire actuel de la librairie et du *Messager Boiteux*.

Millions et Milliards.

Dans la conversation, nous jonglons volontiers avec les millions, voire avec les milliards, sans nous rendre un compte bien exact du poids et du volume de ces sommes fabuleuses, même en billets de banque de 1,000 francs.

Il est donc peut-être intéressant de savoir ce que pèsent et mesurent ces milliards dont nous sommes si prodigues... dans la conversation et que nous ne pourrions même pas traîner sur une voiture; quant au volume, nous ne nous en faisons pas une idée.

Ainsi, le budget actuel de la France est, je crois, de 3 milliards; s'il fallait réunir cette somme en billets de banque de 1,000 fr. posés à plat les uns sur les autres, on construirait une colonne en papier de 300 mètres de hauteur.

Quant au poids, ce monument en papier ne pèserait pas moins de 4,932 kilogrammes.

Si on veut décomposer, on trouve, en effet, qu'une liasse de mille billets de 1,000 francs, représentant la somme de 1 million, pèse 1 kilogramme 644 grammes et mesure 10 centimètres de hauteur.

Le calcul est donc simple, et si on veut contrôler les chiffres ci-dessus, il suffit de peser et mesurer une liasse de dix billets de banque de 1,000 francs; c'est une somme que l'on peut encore voir et toucher quelquefois.

Un million en billets de banque de 1,000 fr. pèse donc 1 kilogramme 644 grammes; conséquemment 10 millions pè-

seront 16 kilogrammes 440 grammes ; 100 millions, 164 kilogrammes 400 grammes ; un milliard, 1,644 kilogrammes ; aucun de nous ne pourrait donc emporter un milliard, même chargé sur une voiture.

Lo vôlet que dâi subliâ.

On monsu, tot campin, ne poivè pas tant bin sè remoâ solet et dévessâi restâ cllioulâ su sa chaula quand sè tegnâi pè l'hotô. N'avâi min dè fenna, hormi 'na vilhie couseenâire asse vilhie què la mère-grand dè Gueyaumo-Tet, et sè tegnâi on vòlet po lâi âidi à sè veti et po lo trimballâ decé, delé. Cé vòlet dévessâi ti lè dzo allâ à bossaton traire dâo vin po lo dina ; et coumeint lo monsu sè tegnâi lè pe finnès gottès dâo vegrnoublion, et que cé tsancro dè vòlet n'êtai qu'on morfrelet, c'est-à-derè on gaillâ qu'âmè bin sè mettrè oquîè dè bon pè lo mor, lo bougrou sè mette bo et bin à fifâ ti lè iadzo que lo monsu lâi baillivè la clliâ dè la câva, que cein n'allâvè pas ào vilhio, que sè mette à ronnâ dè cein que son vin ne lâi profitâvè diéro. Ne poivè pas décheindrè po surveilli lo gaillâ, kâ n'arâi pas manquâ dè rebedoulâ et dè s'einmottelâ avau lè z'égras, et po férè botsi cé comece, lo vòlet fe d'obedzi dè subliâ ti lè iadzo que l'âodrâi à la câva. Cein allâ bin cauquiès dzo ; lo lulu subliâvè totè clliâ que savâi, du lo rappet, tant qu'à la retraite et mémameint cllia dè Malbrouque ; mâ cein lâi êtai peiniblio dè ne pas poâi bâire ào glouglou cauquiès bounès z'eingozélâfès avoué la botolhie à monsu ; assebin sè baillâ lo mot avoué on ami, asse roûte què li, que sè trovâ quie ti lè dzo ào coup dè midzo, et lè dou larrès décheindiont à la câva, iô subliâvont à tor lè z'airs dè musiqua et.... lo vin dâo vilhio.

Lo vin fela la mâiti pe rudo, mâ lo monsu ne bramâ pas mé, et l'est tot cein qu'ein faillâi à cé vaurein dè vòlet.

Aux innocents les mains pleines.

Jeanne était une jolie petite femme brune, au teint blanc, aux joues et aux lèvres roses ; elle était couturière de son état et si bonne couturière même, que, dans le quartier de Paris qu'elle habitait, il n'y avait pas ce qu'on appelle « une bonne maison bourgeoise » qui ne s'inscrivit, chez elle, à l'avance, pour l'avoir en journée.

Pourtant elle ne donnait pas son temps pour rien, la jolie Jeanne ; trois francs et nourrie, pour tirer l'aiguille de huit heures du matin à sept heures du soir, c'étaient de belles journées.

Du moins, dans son entourage, tout le monde se plaignait à le dire, et ceux chez lesquels elle allait coudre étaient absolument du même avis.

Jeanne venait d'atteindre sa vingt-cinquième année et elle était encore demoiselle.

Elle était orpheline et vivait seule, mais dans une solitude si transparente et si convenable, que chacun, dans le quartier, se plaisait à répéter :

— C'est vraiment dommage que cette jolie fille ne se marie pas, elle rendrait un homme heureux et ferait un bon ménage. Elle est vaillante et c'est une honnête fille.

La belle Jeanne avait trouvé le moyen, depuis qu'elle travaillait, et, il y avait longtemps que cela durait, car chez les pauvres les enfants commencent de bonne heure à gagner le pain qu'ils mangent. Jeanne avait trouvé le moyen de s'acheter un joli ménage, de se monter une belle garde-robe, dans laquelle rien ne manquait ; non

qu'il y eut des colifichets de luxe, des choses inutiles et d'apparat ; non, elle avait de jolies robes de percale, pour l'été : des vêtements de laine, bien chauds et bien souples, pour l'hiver, de bon linge pour toutes les saisons, ce qui n'empêchait pas la brave fille d'avoir encore, dans un tiroir de sa commode de noyer, un livret de la caisse d'épargne, à laquelle elle allait, chaque mois, confier les modestes économies qu'elle avait pu faire.

Si Jeanne ne s'était pas mariée, il ne fallait point en accuser les garçons du quartier ; plusieurs lui avaient fait la cour et on lui avait demandé, en riant, si elle avait juré de coiffer sainte Catherine ?

— A coup sûr, non, répondait-elle en montrant toutes ses belles dents, dans un jeune et franc sourire, je n'ai rien juré du tout, mais je ne suis pas pressée de prendre un homme ; j'attends pour celà, d'avoir rencontré celui que je dois aimer toute ma vie, et qui devra me le rendre, tout le temps qu'il sera de ce monde.

Les vieilles femmes du quartier souriaient, à part elles, en entendant cette jeunesse qui rêvait l'impossible : — un amour de durée — et elles la laissaient dire.

Les jeunes gens ne se démontaient point pour une prétention semblable, ils n'en continuaient pas moins à poursuivre la jolie couturière de leurs sourires, de leurs attentions et de leurs demandes.

Mais Jeanne ne se décidait point.

On dit que, dans son existence, chaque femme rencontre une mauvaise heure ; celle de Jeanne vint à sonner, comme celle de toutes les autres.

Jeanne habitait le quartier de la Villette. Dans une forge voisine, il y avait, à titre d'ouvrier, un beau garçon de vingt-huit à trente ans, rude à la besogne, un bon compagnon que ses camarades accusaient pourtant d'aimer un peu trop la dive bouteille.

Simon était un excellent ouvrier, gagnant de grosses journées, bûchant dur et ne manquant jamais d'aller à son atelier, tant qu'il y avait de la besogne.

— Mais, par exemple, disaient toujours les bons petits camarades, pour le moins aussi fidèlement assidu au cabaret qu'à la forge.

Jeanne n'avait pas été insensible, aux environs de ses vingt-cinq ans, aux œillades que le jeune homme lui lançait lorsqu'il la rencontrait dans la rue ; elle était flattée aussi de le voir venir à elle, la casquette à la main, lui demander respectueusement de ses nouvelles, en même temps que la permission de l'accompagner, un bout de chemin.

Enfin la mauvaise heure de Jeanne avait sonné, et le beau forgeron s'était si bien emparé de son esprit et de son cœur que, par un beau jour du mois de novembre, alors que le feuilles des arbres jonchaient, comme des lames d'or bruni, le sable des allées, des boulevards excentriques, Simon et Jeanne, accompagnés de quelques amis, qui leur servaient de témoins, s'en allaient, à la mairie et de là à l'église, dont Jeanne revint Mme Simon, au grand contentement de son jeune mari.

— Enfin lui dirent les témoins, en se mettant à table dans le modeste restaurant où se faisait la noce, la belle Jeanne a donc consenti à quitter son chapeau de demoiselle ; sainte Catherine doit enrager là-haut, car Simon vient de lui enlever une de ses plus jolies demoiselles d'honneur.

Simon avait cet esprit des ouvriers de Paris, qui ont toujours la réplique prompte et vive ; aussi s'empressait-il de prendre la parole, pour tirer sa jeune femme d'embarras.

— Ce n'est point, dit-il, que ma Jeannette ait eu l'envie de prendre un homme ; ce qu'elle en a fait c'est par économie : voilà l'hiver et les mauvais temps qui nous talonnent ; en logeant dans la même chambre, avec l'autorisation de Monsieur le Maire et la permission de Monsieur le Curé, nous n'allumerons qu'un seul feu, et nous ne brûlerons qu'une seule chandelle ; cela nous permettra de faire des économies.